

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE
<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 37 Présents : 30 Pouvoirs : 5 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 170 /2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le 11 avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 05 avril 2017</p> <p>Présents : Mmes Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Carine LAVAL, Christine VIONNET, Corinne GUISEPPIN, Estélita LACHENAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Jean VIOLETT, André-Gilles CHATAGNAT, Patrice GAILLARD,</p> <p>Pouvoirs : Mme Paulette LENORMAND donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Carole BRETON donne son pouvoir à Mylène DUCLOS, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Gilles PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Pascal COULLOUX, donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES</p> <p>Absents excusés : Anne-Marie BAILLEUL, Grégoire LAFEVERGES, Alain CHAMOSSET.</p> <p>Mme Corinne GUISEPPIN a été élue secrétaire de séance</p>

Objet : Finances : Vote du Budget ANNEXE 2017- Assainissement Non Collectif

Le Vice-Président présente le projet du budget primitif 2017 concernant le budget annexe Assainissement non collectif. Ce budget reprend en compte l'état des restes à réaliser, les affectations de résultats décidés précédemment, il comptabilise uniquement les dépenses d'investissement pour le non collectif (SPANC du Pays de Seyssel).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir pris connaissance des différents documents,

ADOpte le budget primitif 2017 du budget annexe Assainissement Non collectif qui s'articule comme suit :

- fonctionnement	- Dépenses	192 925.00 €
	- Recettes	192 925.00 €
- investissement	- Dépenses	Néant
	- Recettes	968.48 €



Budget d'investissement voté en sur équilibre

Le Président

Paul RANNARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le président, Paul RANNARD

